



### **Pose des bardeaux stratifiés par-dessus l'ancienne couverture**

Suivant un examen approfondi de l'évolution des pratiques d'installation de l'industrie, la Cie matériaux de construction BP Canada en vient à la conclusion que l'installation de bardeaux stratifiés par-dessus une couverture existante peut être acceptable considérant que l'ancienne couche de bardeau qui sera recouverte rencontre les exigences suivantes :

- Les vieux bardeaux doivent être secs, propres et doivent procurer une surface lisse aux nouveaux bardeaux ;
- Les bardeaux endommagés, relevés, brisés, ondulés ou mal retenus sont remplacés ;
- La surface des vieux bardeaux est balayée avant l'installation des nouveaux bardeaux pour éliminer les débris qui pourraient causer des inégalités visibles au travers de la nouvelle couche de bardeaux ;
- Les clous doivent être d'une longueur suffisante pour bien pénétrer dans le support de bois de la couverture ;
- Lorsque la hauteur du pureau des anciens bardeaux est différente des nouveaux bardeaux :
  - Installer les nouveaux bardeaux en utilisant la méthode « joints aboutés » ;
  - Positionner le haut du nouveau bardeau laminé contre le bas du pureau du vieux bardeau ;
  - Les nouveaux bardeaux sont installés de façon à prévenir la formation de creux sur la nouvelle couverture ;
- Les vérifications préalables concernant les limitations de poids ont été effectuées et la structure peut supporter plus d'une couche de bardeau ;
- L'installation de plus d'une couche de bardeau respecte les exigences des autorités locales et du Code du Bâtiment.

Veillez noter que toutes les autres exigences d'installation demeurent applicables telles qu'indiquées sur notre mode de pose et nos emballages individuels du bardeau. Finalement, la Cie matériaux de construction BP ne peut être tenu responsable de tout problème relié à l'apparence de la couverture, incluant la formation de creux (throughing), ces problèmes étant typiques de ce genre d'installation.

\* Pour de plus amples informations, veuillez consulter la garantie écrite applicable. Le représentant de la Cie matériaux de construction BP de votre région demeure également disponible pour tous renseignements complémentaires.